



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 245, Décembre 2019

Sommaire

Éditorial

2019, une année faste pour le secteur du numérique

Actualités

Lancement officiel de la construction du Parc des technologies numériques du Sénégal

WhatsApp illimité contre Facebook gratuit : la concurrence fait rage entre Free et Orange

Près de 106 milliards de la Banque mondiale pour les secteurs de l'électricité et des TIC

Forte progression des services financiers numériques au Sénégal en 2018

L'ADIE change d'identité visuelle et renouvelle sa présence sur le Web et les réseaux sociaux

Démantèlement d'un gang de fraudeurs sur les appels internationaux

Signature d'une convention entre la DER et OPTIC

[Atelier de partage des projets de textes sur la protection des données à caractère personnel

Politique

Adoption de la loi relative à la création et à la promotion de la Start-up au Sénégal

Adoption du budget du ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications

Déjà 100 caméras de vidéosurveillance sur 450 installées à Dakar

Infrastructures et services

Journée portes ouvertes du NIC Sénégal sur le nom de domaine « .sn »

Projets

Economie numérique : Le Sénégal ambitionne d'être parmi les sept pays leaders en Afrique

Rendez-vous

Conférence internationale sur les TIC pour l'Environnement (30-31 janvier 2020, Dubaï, EAU)

2019, une année faste pour le secteur du numérique

Dans le domaine du numérique, l'année 2019 aura été riche en évènements dans presque tous les domaines qu'il s'agisse de l'institutionnel, des politiques, des infrastructures de l'économie numérique ou encore des usages et comportements. Sur le plan institutionnel, après une campagne présidentielle durant laquelle le numérique a occupé une place remarquable dans les programmes des principaux candidats, le gouvernement nommé suite à la réélection du Président Macky Sall a vu la création d'un ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications (MENT) avec à sa tête Ndèye Tické Ndiaye Diop. Dans la foulée, l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), qui dépendait jusqu'ici du ministère de la Promotion des investissements, est passé sous la tutelle du MENT ce qui est plus cohérent. Cette même année, le Conseil national du numérique (CNN) est enfin devenu opérationnel avec la nomination de ses vingt membres et il lui reste désormais à faire ses preuves. Le secteur de la régulation a également connu un changement important avec la nomination d'Abdou Ly comme Directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) suite à la nomination d'Abdou Karim Sall comme ministre de l'Environnement. En matière de politiques publiques, avec l'appui du programme Netherlands Trust Fund (NTF) IV, financé par les Pays-Bas, le Sénégal s'est doté d'une stratégie nationale à l'export des technologies de l'information. De même, l'ARTP s'est résolue à encadrer les promotions des opérateurs de télécommunications, dont le caractère anarchique était régulièrement décrié, et à interdire les bonus de crédit téléphonique qui étaient notamment offerts suite à la réalisation d'opérations de paiement via le service Orange Money, distordant ainsi la concurrence dans le secteur du paiement électronique. En 2019, le développement des infrastructures de télécommunications n'a pas été en reste puisque Tigo a procédé à l'optimisation d'une centaine de site de son réseau 3G+ et a signé une convention de concession assortie d'un cahier de charges lui permettant de déployer un réseau 4G. S'agissant de la 4G, SONATEL a réalisé la couverture de toutes les capitales régionales avec la 4G+ et est désormais présente dans l'ensemble des capitales départementales avec la 3G. Le secteur de l'économie numérique, entendu au sens large (TIC et télécommunications), a connu de grands bouleversements dont le plus importants est sans conteste l'arrivée de Free au Sénégal, suite au rebranding de l'opérateur Tigo dont la cession avait été approuvée en avril 2018. Fidèle à sa réputation, Free a fait une entrée remarquée sur le marché de la téléphonie mobile en proposant des forfaits qui ont eu pour effet d'obliger ses concurrents à revoir leurs tarifs à la baisse. Sur un plan plus large, une série d'initiatives visant à promouvoir l'économie numérique ont vu le jour avec l'inauguration par Orange de son premier « Orange Digital Center » en Afrique de l'Ouest, la pose la première pierre du centre d'incubation d'entreprises de la DER financé en partie par Abu Dhabi, la pose de la première pierre du Parc des technologies numériques du Sénégal à Diamniadio et sur le plan de l'environnement légal et réglementaire, l'adoption du projet de loi relatif à la création et à la promotion de la startup au Sénégal, élaboré suite à un large processus participatif initié par les acteurs de l'innovation numérique. Au-delà de ces actions structurantes, une multitude d'initiatives ont montré, s'il en était besoin, que la transformation digitale de la société sénégalaise est en marche. En effet, il ne s'est pas passé un mois sans que l'on annonce le lancement d'une solution de paiement électronique ou d'une application mobile destinée à tel ou tel secteur d'activité, sans parler des compétitions visant à promouvoir l'innovation numérique qui se succèdent sans que l'on sache si elles sont vraiment bénéfiques pour les participants comme pour les vainqueurs. Le commerce électronique est également entré dans les mœurs des citoyens et plus particulièrement des dakarois qui achètent de plus en plus de produits en ligne et/ou recourent au paiement mobile. Dans ce contexte, les activités en tous genres liées à la cybercriminalité se sont accrues de même que l'utilisation de plus en plus préoccupante de données à caractère personnel à des fins de vengeance et/ou de chantage. A l'heure où la possession d'un smartphone et la fréquentation des réseaux sociaux se sont banalisées, il est plus que jamais nécessaire d'organiser des programmes de sensibilisation portant sur les usages du numérique afin d'en prévenir les principales dérives.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Lancement officiel de la construction du Parc des technologies numériques du Sénégal

Le 30 décembre 2019, les travaux de construction du Parc des technologies numériques du Sénégal, situé à Diamniadio, ont été officiellement lancés. Sa construction a été cofinancée à hauteur de 40 milliards de FCFA par la Banque africaine de développement (BAD) et de 6 milliards de FCFA par l'État du Sénégal. Bâti sur une surface de vingt-cinq hectares, une fois achevé, il devrait comporter trois tours destinées à offrir des espaces de bureaux équipés, un Datacenter, un Centre de Business Process Outsourcing (BPO), un centre Recherche-Développement (R&D), un centre de production audiovisuelle et contenus multimédia, un centre d'innovation, un bâtiment pour l'administration, des résidences pour le personnel et un centre de formation. Le Parc des technologies numériques du Sénégal devrait être livré en 2021 et vise à créer 100 000 emplois, dont 35 000 emplois directs, et à contribuer pour 10% dans le PIB d'ici 2025 correspondant à la somme de 300 milliards de FCFA. Le financement de cette infrastructure a été approuvé par Le Conseil d'administration de la BAD en octobre 2015 et, initialement, le démarrage des travaux avait été annoncé dans le courant de l'année 2016.

Parc des technologies numériques : <https://www.ptn.sn/>

* WhatsApp illimité contre Facebook gratuit : la concurrence fait rage entre Free et Orange

Le 27 décembre 2019, Free Sénégal a publié un tweet dans lequel il annonçait, d'une part, avoir été contraints de retirer la gratuité de Whatsapp dans ses forfaits et d'autre part qu'il offrait désormais Whatsapp en illimité pour tout le mois à chaque forfait acheté. De son côté, depuis le milieu du mois de novembre, Orange propose à ses abonnés l'utilisation gratuite de Facebook Vous avez accès à ces fonctionnalités gratuitement dans la limite de 20Mo par jour pendant 30 jours dès recharge d'un minimum de recharge de 100F. Cette option autorise la publication de commentaires en texte sur Facebook, la lecture des commentaires en texte, le partage des photos et images, l'envoi et la réception de message texte sur Messenger ainsi que l'envoi d'images ou de photos sur Messenger mais pas la visualisation des images et des vidéos.

Free Sénégal : <https://free.sn/>

SONATEL : <http://www.sonatel.sn/>

* Près de 106 milliards de la Banque mondiale pour les secteurs de l'électricité et des TIC

Le 18 décembre 2019, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé l'octroi d'un crédit de 105 milliards 871 millions de FCFA de l'Association internationale de développement (IDA) pour, d'une part, soutenir les efforts du Sénégal visant à stimuler la compétitivité des secteurs de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication (TIC) et, d'autre part, améliorer l'accès aux services pour les plus vulnérables. Ce programme vise à réduire le coût de production de l'électricité, à améliorer les performances du service public d'électricité, à élargir la concurrence dans le secteur des TIC et à bâtir une économie numérique durable.

Banque mondiale : <https://www.banquemondiale.org/>

* Forte progression des services financiers numériques au Sénégal en 2018

Dans son Rapport annuel sur les services numériques dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour l'année 2018, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) révèle que le Sénégal se distingue nettement des autres pays en termes d'indicateurs des services financiers numériques. C'est ainsi que le nombre de comptes a augmenté de 32% par rapport à 2017, pour se situer à environ 7,1 millions. De même, le volume et la valeur des transactions ont progressé respectivement de 98,6% et 115,5%, pour s'établir à

298,7 millions d'opérations, évaluées à 2.718,9 milliards de francs CFA. Cette évolution s'observe également dans le domaine de la distribution, avec la multiplication des points de services, dont le nombre a augmenté de 80,6%, passant de 67.315 en 2017 à 121.565 en 2018. Le Sénégal réunit également le plus grand nombre d'acteurs exerçant l'activité d'émissions de la monnaie électronique avec des structures telles qu'Orange Finances Mobiles Sénégal et Mobile Cash pour les EME, BSIC-Expresso pour les partenariats entre les établissements de crédit et les opérateurs de télécommunications ainsi que BDK et Kash-Kash Sénégal, BIMAO et Boss, Ecobank et Wizal, la SGBS et Yup et Uba-Zuulu Pay/Wave/Wari, au titre de modèles d'affaires entre les banques et les Fintech. De plus, avec le partenariat entre la BDK et Kash-Kash, l'offre des services financiers de deuxième génération est effective avec l'octroi à fin décembre 2018 de 21.941 microcrédits, d'une valeur de 556,7 millions de francs CFA.

BCEAO : <https://www.bceao.int/>

* L'ADIE change d'identité visuelle et renouvelle sa présence sur le Web et les réseaux sociaux

Dans le courant du mois de décembre 2019, l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) a mis en ligne une nouvelle version de son site web. Par la même occasion, elle a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux en offrant une redirection vers différentes plateformes digitales telles Facebook, Twitter, LinkedIn, YouTube, etc. L'ADIE a également mis en ligne deux autres sites web destinés à assurer la communication autour des programmes « Smart Sénégal » et « Maison du citoyen ». Enfin, l'ADIE s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle en adoptant un nouveau logo.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Smart Sénégal : <http://www.smartsenegal.gouv.sn/>

Maison du citoyen : <http://www.maisonducitoyen.gouv.sn/>

* Démantèlement d'un gang de fraudeurs sur les appels internationaux

Les policiers de la Sûreté urbaine (SU) de Dakar ont démantelé un gang de fraudeurs sur les appels internationaux dirigés par deux égyptiens. Opérant depuis l'Avenue Lamine Guèye et blanchissant leurs gains via une société écran basée aux Almadies qui virait ensuite l'argent dans des paradis fiscaux. Ils auraient réussi à détourner plusieurs milliards de FCFA aux opérateurs de téléphonie établis au Sénégal. Selon le quotidien Libération, qui donne l'information dans sa livraison de ce mardi 10 décembre, l'argent a été viré dans les paradis fiscaux. Lors de la perquisition dans l'appartement de l'Avenue Laine Guèye qui leur servait de base pour leurs opérations, les enquêteurs ont trouvé sur place des dizaines d'ordinateurs portables connectés à des SIM box, des amplificateurs, des antennes relais ainsi que des centaines de puces appartenant aux opérateurs Orange, Expresso et Free.

* Signature d'une convention entre la DER et OPTIC

Le 3 décembre 2019, en marge du Dakar Digital Show organisé par Orange, la Délégation générale à l'entrepreneuriat des Jeunes et des femmes (DER) et l'Organisation des professionnels des TIC (OPTIC) ont signé une convention. Son objet est de faciliter l'accès des professionnels des TIC aux mécanismes de financements mis en œuvre par la DER ainsi qu'au fonds de garantie mis sur pied avec des banques, au profit des PME, des grandes entreprises mais également des startups. En 2019, la DER a injecté quelques de 3 milliards de FCFA dans des startups, sous forme de prêts et de prises de participations pouvant aller jusqu'à 100 millions de FCFA.

DER : <https://der.sn/>

OPTIC : <http://www.optic.sn/>

* Atelier de partage des projets de textes sur la protection des données à caractère personnel

Le 4 décembre 2019, le ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications a organisé un atelier de partage et de validation des projets de textes sur la protection des données à caractère personnel. L'objectif de cet atelier est de mettre à jour le cadre juridique à la lumière des évolutions récentes des technologies liées à la protection des données à caractère personnel. Il s'agit notamment d'accorder la primauté à la protection de l'identité numérique des citoyens et d'instaurer la confiance numérique par l'application du droit d'accès aux données, du droit à l'oubli et à l'effacement des données, du droit à la portabilité des données et du droit de notification.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Politique

* Adoption de la loi relative à la création et à la promotion de la Start-up au Sénégal

Le 27 décembre 2019, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi n° 17/2019 relatif à la création et à la promotion de la Start-up au Sénégal. Cette loi a pour objet de mettre en place un cadre incitatif spécifique à la création et à la promotion de la startup dans le pays.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

* Adoption du budget du ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications

Le décembre 2019, l'Assemblée nationale a adopté le projet de budget 2020 du ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications dont le montant s'élève à 17 milliards, 714 millions 234 mille 327 FCFA. Ces ressources sont réparties en trois programmes dénommés (1) secteur postal, (2) économie numérique et (3) pilotage, coordination et gestion administrative. Les ressources allouées au ministère de l'Economie numérique et des Télécommunication ont baissé mécaniquement du fait du transfert des activités liées à la communication au sein du ministère de la Culture et de la Communication suite à l'adoption du décret de répartition des services de l'Etat découlant de la nomination du nouveau gouvernement après l'élection présidentielle de février 2019.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

* Déjà 100 caméras de vidéosurveillance sur 450 installées à Dakar

Le décembre 2019, lors de l'examen du budget du ministère de l'Intérieur par l'Assemblée nationale, le gouvernement a informé qu'il comptait poursuivre la mise en place du projet de vidéo surveillance dans la région de Dakar. A l'heure actuelle ledit projet a permis d'installer 100 caméras sur les 450 prévues à Dakar et dans sa banlieue. Dans ce cadre, il est prévu la construction d'un centre de contrôle de vidéo surveillance destiné à prévenir, circonscrire et combattre les menaces sécuritaires.

MINT : <https://interieur.sec.gouv.sn/>

Infrastructures et services

* Journée portes ouvertes du NIC Sénégal sur le nom de domaine « .sn »

Le 13 décembre 2019, le NIC Sénégal a organisé une journée portes ouvertes sur l'extension .sn et l'industrie des noms de domaines au Sénégal afin de faire les services offerts par le gestionnaire du nom de domaine « .sn ». A cette occasion, un panel a été organisé sur le thème « Le .sn, une identité sénégalaise mais aussi un levier de promotion web, des contenus locaux de notre patrimoine immatériel ». L'objectif de cette journée était de promouvoir les noms de domaines nationaux (« .sn », « .com.sn », « edu.sn », « .org.sn » et « .gouv.sn »), l'identité numérique et la souveraineté numérique du Sénégal.

NIC Sénégal : <https://www.nicsenegal.sn/>

Projets

* Economie numérique : Le Sénégal ambitionne d'être parmi les sept pays leaders en Afrique

Le 23 décembre 2019, à l'occasion de la 1^{ère} édition de « Pencum numérique », Ndèye Tické Ndiaye Diop, Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications a exprimé la volonté du gouvernement de voir le Sénégal se positionner parmi les sept (7) pays leaders en Afrique dans le domaine de l'économie du Futur et de l'innovation. Cela passera notamment forcément par la mise en œuvre de la stratégie Sénégal Numérique 2025 qui recense l'ensemble des actions de l'Etat destinée à promouvoir le secteur du Numérique.

MENT : <http://www.numerique.gouv.sn/>

Rendez-vous

* Conférence internationale sur les TIC pour l'Environnement (30-31 janvier 2020, Dubaï, EAU)

La Conférence internationale sur les TIC pour l'Environnement (ICICTE 2020) se déroulera les 30 et 31 janvier 2020 à Dubaï (Émirats arabes unis). Son objectif est à rassembler des scientifiques et des chercheurs de premier plan pour échanger et partager leurs expériences et leurs résultats de recherche sur tous les aspects postant sur les TIC pour l'environnement.

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)
Osiris, décembre 2019